



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 4 août 2021

Réf. : 839xa7d89

Concerne: Question parlementaire n° 4590 du 1^{er} juillet 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député André Bauler

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et de la soussignée à la question parlementaire n° 4590 du 1^{er} juillet 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député André Bauler concernant les "Préparations pour une nouvelle vague d'infection Covid-19".

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette LENERT
Ministre de la Santé



Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire n° 4590 du 1^{er} juillet 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député André Bauler concernant les "Préparations pour une nouvelle vague d'infection Covid-19".

Madame la Ministre, comment évalue-t-elle le risque que nous devrions à nouveau prendre des mesures plus strictes en automne pour éviter un lockdown ?

Il est trop tôt pour se prononcer avec certitude sur l'évolution de la situation pendant les mois à venir et sur les restrictions à appliquer en automne à partir des données disponibles aujourd'hui.

L'évolution de la situation épidémiologique fait l'objet d'un monitoring systématique et journalier sur base d'une série d'indicateurs clés précis qui sont repris dans une plateforme dédiée mis en place parmi les premières mesures en début de crise. La Cellule de crise effectue par ailleurs une analyse détaillée de ces différents indicateurs lors de sa réunion hebdomadaire et propose, sur base de cette analyse, des mesures et actions aux décideurs.

Madame la Ministre sur quelles données fonde-t-elle son évaluation ?

L'évaluation se fait sur base d'un faisceau d'indicateurs, notamment le nombre de nouvelles infections, le taux d'incidence, le taux de positivité, le taux de reproduction, le taux d'occupation des lits hospitaliers (soins normaux et soins intensifs), l'impact sur la prise en charge extra-hospitalière, l'activité du contact tracing, les tranches d'âges des personnes nouvellement infectées et des personnes hospitalisées, les décès, la situation dans les maisons de soins, le taux de vaccination, l'évolution des variants, la présence du virus dans les eaux usées et la situation dans les autres pays, notamment les pays voisins.

Y a-t-il actuellement des plans en préparation afin d'être en mesure d'agir de manière appropriée en cas d'une nouvelle vague d'infection en automne ?

Comme depuis le début de cette crise sanitaire, l'action du gouvernement repose sur un système de monitoring et une gouvernance solide, capable de fonctionner en permanence et de rassembler un ensemble de compétences et d'acteurs indispensables pour assurer un cadre clair et précis pour maîtriser la crise dans toutes ses dimensions.

La stratégie de lutte contre la COVID-19 repose sur une évaluation permanente du risque épidémiologique fondée sur une série d'indicateurs de risque tels que repris ci-dessus et qui permettent une réactivité et une flexibilité à tout moment. L'objectif principal de ces indicateurs est de faciliter l'anticipation, voire d'éviter de nouvelles vagues d'infections et, dans l'hypothèse où une nouvelle vague survenait malgré tout, de la contrôler le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Le cadre de référence pour l'évaluation des risques se base tant sur les acquis scientifiques les plus récents que sur l'expérience acquise pendant les vagues précédentes, sur les étapes successives de déconfinement et sur la progression de l'épidémie au cours des derniers mois.